CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E117088** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2026**

ÉDITÉ LE **11/09/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/03/2023
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS

Siret : **301 340 584** **06746**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62155128
Assurance Responsabilité Civile :
XL INSURANCE FR00016500LI
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**

35 AVENUE DE LUGO
35-37
94600 CHOISY-LE-ROI

Téléphone : 01 46 15 43 10 **Fax :** 01 46 15 43 29
Portable : 0685675717

Site Internet : www.engiehomeservices.com
E-mail : veronique.silly@engie.com

Responsabilité légale :
PONS BENOIT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.